

La société Vander Haeghen & C° s'est spécialisée dans la couverture de risques très spéciaux

Les assureurs de l'impossible

Méga-concerts, jambes de footballeurs, festivals en plein air, tournages de cinéma, campagnes publicitaires... La compagnie Vander Haeghen & C° couvre l'inattendu dans les grands événements médiatiques et les manifestations de prestige. ■ Frédéric Brébant



Chez Vander Haeghen & C°, on aime décidément beaucoup les vaches. Après avoir assuré la fameuse série de sculptures décorées dans les rues de Bruxelles en 2003, cette société belge couvre aujourd'hui les risques encourus par les bovidés jouxtant La Nuit des Chœurs, sur le domaine de Bois-Seigneur-Isaac, ces 28 et 29 août. Concrètement, si les vaches du fermier voisin paniquent et se blessent lors de ces réjouissances musicales — à cause, notamment, du feu d'artifice qui illumine ce concert-promenade —, les organisateurs de La Nuit des Chœurs pourront demander à leur assureur de dédommager l'éleveur. Mais Vander Haeghen & C° a pris ses précautions : dans le contrat d'assurance qui lie les différentes parties, il est clairement stipulé que les bêtes devront être rentrées le soir des festivités et progressivement habituées à la musique classique quelques jours avant l'événement !

Portée par sa devise «La souscription des risques spéciaux ne semble être limitée que par l'imagination», la compagnie Vander Haeghen & C° s'est fait depuis 13 ans une spécialité

AUTANT DE PERSONNALITÉS OU D'ÉVÉNEMENTS QUI ONT ÉTÉ OU SONT ASSURÉS ACTUELLEMENT PAR VANDER HAEGHEN & C°.

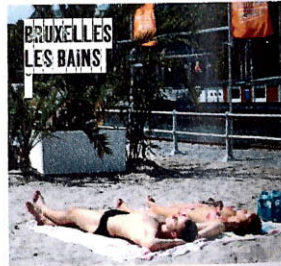
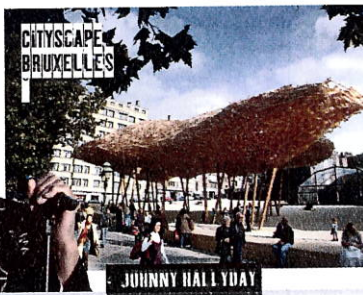


PHOTO NEWS

FREDERIC DE HAAN (ADMINISTRATEUR ET DIRECTEUR DE LA BRANCHE CONTINGENCY), ROGER VANDER HAEGHEN (FONDATEUR ET ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ) ET BERTRAND VANDER HAEGHEN (RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT QUI ASSURE LES VOITURES DE PRESTIGE ET LES ANCÊTRES)

«Nos prix sont tout à fait raisonnables car nos coûts d'exploitation sont nettement moins élevés que ceux des grandes compagnies.»

dans «l'inassurable». Une rock-star qui se casse la jambe et doit annuler son concert à la dernière minute, des orages violents qui immobilisent une équipe de cinéma sur un tournage en rase campagne, une manifestation inopinée qui bloque l'accès à un important congrès médical... Tout peut être *a priori* couvert par cet assureur singulier. D'ailleurs, dans les bureaux bruxellois de la société, deux vignettes surdimensionnées extraites de *L'Affaire Tournesol* résument clairement la philosophie *corporate* de Vander Haeghen & C° : on y voit le capitaine Haddock s'énervant sur le courtier Séraphin Lampion, affirmant disposer déjà de toutes les assurances possibles et imaginables («contre les tornades, le coryza, les sauterelles...»), à l'exception toutefois d'une «assurance contre les casse-pieds!». Et le courtier de répondre, avec le sourire : «C'est entendu, je vous enverrai une proposition.»

Des Francofolies de Spa aux concerts de Johnny

En deux cases de BD, tout est dit ou presque. Car chez Vander Haegen & C°, chaque proposition d'assurance mérite d'être étudiée. «Nous nous démarquons clairement des assureurs classiques, résume Roger Vander Haeghen, fondateur et administrateur délégué de la société éponyme qui compte 15 salariés. Les grandes compagnies ne peuvent plus se permettre de faire du sur mesure. C'est le chiffre qui les intéresse et elles font donc du risque de masse. Pourtant, il existe toute une série de risques très spécifiques qui méritent d'être couverts. Et c'est sur cette niche-là que nous avons choisi de nous spécialiser.»

Des Francofolies de Spa aux 20 km de Bruxelles, en passant par Le Labyrinthe de Barvaux-sur Ourthe, Bruxelles-les-Bains ou encore le Festival de Dour, la compagnie Vander Haegen & C° a encore assuré cette année toute une série de grands événements médiatiques contre les intempéries, la non-accessibilité soudaine des lieux ou encore l'absence forcée des vedettes ou du public. «Lorsque Madonna a dû annuler son concert à Marseille, le mois dernier, suite à l'effondrement de la scène, notre téléphone a un peu plus chauffé que d'habitude, constate Frédéric de Haan, administrateur de la société et directeur de la branche *Contingency*, spécialisée dans les risques spéciaux liés aux grands événements. Sans être cynique, on peut affirmer que ce genre d'accident conscientise davantage les organisateurs de spectacles et les pousse à prendre leurs dispositions.»

Dans la pratique, toute personne qui souhaite se prémunir contre de tels risques devra s'acquitter d'une prime variant de 1 % à 3 % du budget de la manifestation. Ainsi, lorsque le designer Arne Quinze a installé sa monumentale œuvre d'art en bois baptisée *Cityscape* sur l'avenue de la Toison d'Or, à Bruxelles, fin 2007, la société Vander Haegen & C° a assuré l'œuvre contre la destruction et le vandalisme pendant toute la

Si Vander Haegen & C° compte également à son tableau de chasse quelques éditions du Tour de France, les trois plus grandes équipes du championnat belge de football, ainsi que certains méga-concerts de Johnny Hallyday et Mylène Farmer, l'assureur se défend toutefois de jouer exclusivement dans la cour des grands. «Nous acceptons aussi d'assurer les mariages de tout un chacun contre les intempéries et même des chapiteaux dans les fêtes de village, précise l'administrateur Frédéric de Haan. De plus, la société dispose d'un département moins médiatique (*Ndlr : dirigé par Bertrand Vander Haeghen, le fils du fondateur*) qui propose des assurances pour les véhicules de prestige, les grosses motos et les voitures ancêtres qui sont généralement boudés par les grandes compagnies.»

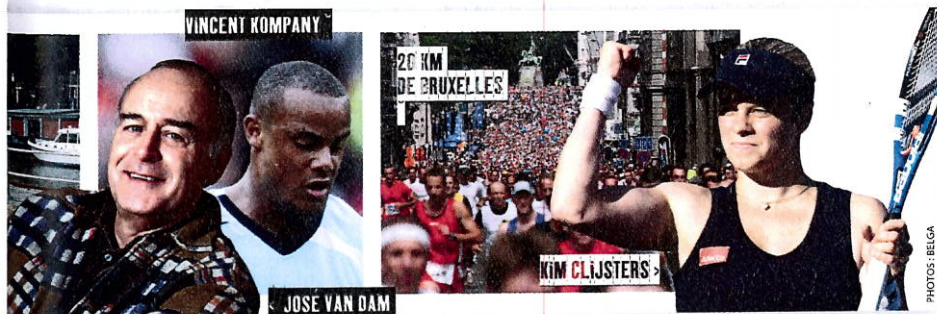
Détenue aujourd'hui à 80% par la Nationale Suisse, la société Vander Haegen & C° est le fruit d'une belle *success-story*. En 1996, Roger Vander Haeghen et son épouse tentent le pari de fonder une nouvelle structure d'assurances spécialisée dans les risques spéciaux. A l'époque, l'homme compte quelques années de carrière chez Assubel et découvre ce nouveau marché émergent à Londres. Il décide d'importer le concept en Belgique et décroche rapidement des contrats sur les spectacles de Samson et Gert en Flandre, puis sur le Memorial Van Damme. Très vite, son nom circule parmi les organisateurs d'événements et la société se développe. «La Nationale Suisse a pris une part majoritaire dans notre capital, mais nous sommes toujours actionnaires à 20% et libres de nos mouvements quant au choix de notre stratégie, confie l'administrateur délégué. Aujourd'hui, nous sommes aussi bien actifs en Belgique qu'en France et en Espagne, notre chiffre d'affaires tourne autour de 11 millions d'euros et notre croissance est de l'ordre de 22%.»

Nouveau marché : les campagnes de pub

Si la mort de Michael Jackson à l'aube de ses concerts londoniens et la récente hospitalisation de Johnny Hallyday ont agité le secteur des assurances ces derniers mois, les dirigeants de Vander Haegen & C° ne semblent pas s'en émouvoir. La société a l'habitude de jongler avec les assurances de prestige et compte parmi ses clients plusieurs sportifs de haut niveau tels que Daniel Van Buyten, Vincent Kompany ou encore Kim Clijsters. Rien d'extraordinaire donc à demander une attestation médicale à une star qui doit se produire sur scène ou

à une personnalité à la santé fragile invitée à participer à une conférence. «José Van Dam, que l'on assure régulièrement, se prête volontiers au jeu, confie Roger Vander Haeghen, contrairement à Michael Gorbatchev qui a refusé notre demande alors qu'il était au programme d'un congrès que nous devions assurer.»

Ignorant la crise, la compagnie s'investit désormais dans un nouveau marché : la couverture des campagnes publicitaires et les risques audiovisuels, histoire de protéger les annonceurs et les chaînes de télé contre d'éventuels manques à gagner. Prudente, la RTBF — qui retransmettra l'an prochain les matchs de la Coupe du Monde de foot en Afrique du Sud — a d'ailleurs souscrit ce type d'assurance chez Vander Haegen & C°. Un deuil national suite à la mort de Nelson Mandela, une révolution spontanée, un «11 septembre» africain... On ne sait jamais. ■



durée de l'événement. Pour se prémunir contre ce risque, les organisateurs ont dû s'acquitter d'une prime de 4.500 euros hors taxes, soit une somme équivalente à 1,8% du budget total de la manifestation.

Contrats sur mesure

«Il n'existe pas de contrat-type chez nous, enchaîne l'administrateur Frédéric de Haan. Car nous faisons du sur mesure.» Mais qui dit service personnalisé, dit généralement tarifs adaptés. «Pas du tout !, conteste le fondateur Roger Vander Haeghen. Nos coûts d'exploitation sont nettement moins élevés que ceux des grandes compagnies, puisque nous avons moins de personnel et aucun frais de campagne. Le bouche-à-oreille fait son œuvre car nos employés sont motivés et nos prix tout à fait raisonnables.»